

à ces messieurs du parquet et de la préfecture, que je ne me suis point trompée...

La grille qui se trouvait sous les yeux de Mme Rosier doit jouer un rôle dans la suite du drame que nous racontons.

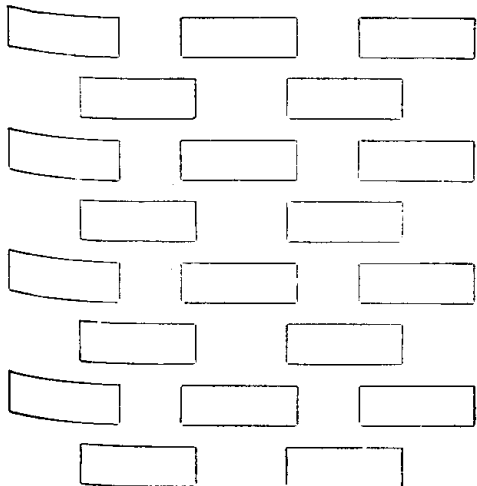
En conséquence il nous semble utile d'initier nos lecteurs à l'usage des grilles qui permettent d'écrire les choses les plus mystérieuses avec la certitude absolue qu'elles resteront lettre close pour quiconque ne possède point la clef.

La grille trouvée sur le cadavre du voyageur tatoué était de la grandeur d'une feuille de papier à lettres in-octavo.

Il fallait l'employer en la plaçant dans le sens de la hauteur.

IV

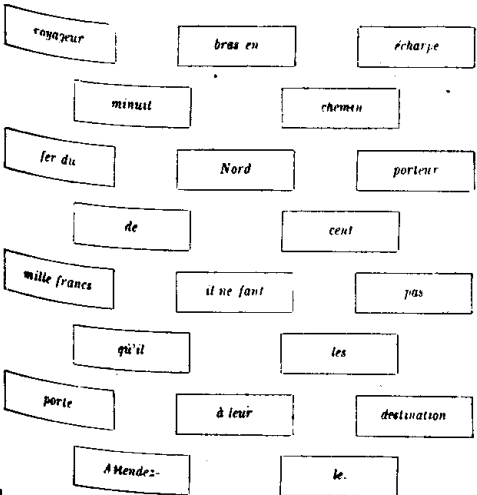
Les découpures offraient le dessin dont nous allons donner la reproduction afin d'être parfaitement intelligibles et de frapper les yeux par une image matérielle.



Il importe d'ajouter que la grille en question, au lieu d'être percée de vingt carrés longs seulement, en offrait quarante.

Mme Rosier l'appliqua sur une feuille de papier à lettres de dimension identique, de façon à ce que chaque découpe se trouvât à cheval sur la ligne quadrillée de la feuille, et l'immobilisa par en haut au moyen d'une règle en acier qui pesait également sur les bords de la grille et du papier à lettres.

Ensuite, elle traça dans chacune des découpures de la grille les mots suivants :



Ce qui constituait, en style télégraphique, cette phrase laconique :

Voyageur, bras en écharpe, minut, chemin fer du Nord, porteur de cent mille francs, il ne faut pas qu'il les porte à destination, attendez-le.

Ceci écrit, la policière enleva la grille et sur la feuille de papier quadrillé apparurent les mots, découpus en apparence, mais offrant cependant un sens très clair.

Reprenant ensuite la plume, elle remplit les blancs en intercalant dans les phrases les mots détachés que nous soulignons.

L'ensemble produisit ceci :

Bordeaux, le 20 décembre, 1876.

Cher ami, j'ai reçu ce matin la visite de notre voyageur, il a le bras en ce moment en écharpe, à la suite d'un grave accident arrivé cette nuit à minut, sur le chemin de fer du Nord : je crains à cette heure, moi, de voyager sur le chemin de fer du réseau Nord. Il était porteur d'une traite de la maison Franck de Paris. Cette traite est, cher ami, de trois cent mille francs. Je vous l'expédie ci-jointe, mais ces trois cent mille francs, je crois qu'il ne faut certes pas que nous les employions de suite à nos affaires... Je suis d'avis qu'il vaudrait mieux les garder pour un moment plus opportun. Qu'on les porte sans retard à leur véritable destination, à la Banque de France ou au Comptoir d'Escompte.

Attendez-moi vers le jeudi de la semaine prochaine.

A vous,

J. T...

La lettre était achevée.

On voyait que Mme Rosier n'avait point oublié son ancienne profession et qu'elle était parfaitement au courant de l'usage des grilles.

Après avoir fini cette lettre, où le sens des mots détachés de la première se trouvait dénaturé de la façon la plus complète et la plus adroite, elle la plia avec la grille, se promettant de donner à M. de Gibray la preuve qu'elle ne s'était point trompée dans ses conjectures.

Elle passa ensuite à l'étude sérieuse et approfondie des notes qu'elle avait prises.

Vers minuit elle quitta son siège, alluma sa bougie de poche, éteignit la lampe, jeta des cendres sur le feu et sortit de l'appartement de la rue Meslay en fermant à double tour la porte derrière elle.

A minuit et demi elle était de retour rue de la Victoire, où elle se coucha et s'endormit en pensant à son cher Maurice.

Son sommeil fut fiévreux, agité, peuplé de rêves bizarres, dans lesquels passaient des formes sombres et des visages sinistres.

Elle s'éveilla de bonne heure, sauta en bas de son lit, s'habilla rapidement et de la manière la plus simple, puis sonna sa domestique et lui donna l'ordre de préparer sur-le-champ une tasse de chocolat.

Nous connaissons l'obéissance passive de Madeleine, et nous savons en outre qu'elle ne questionnait jamais.

Pendant, il lui parut singulier d'entendre sa maîtresse réclamer ce chocolat qu'elle prenait d'habitude beaucoup plus tard, et elle ne put s'empêcher de demander :

— Madame va sortir ?

— Oui, répondit Aimée Joubert.

— Pour quelle heure faudra-t-il préparer le déjeuner de madame ?

— J'ai à régler des affaires d'intérêt qui peuvent me retenir longuement... Je déjeunerai dehors...

— Bien, madame... Mais madame dînera ici ?

— Je le pense.

— Madame veut-elle me commander son menu ?...

— Inutile... Vous ferez ce que vous voudrez.

— Bien, madame...

Madeline sortit et reparut au bout d'un quart d'heure apportant le chocolat, du beurre frais et du pain grillé.

Mme Rosier fit en quelques minutes un repas sommaire et quitta son appartement.

Avant neuf heures elle arriva rue Meslay, dit quelques mots au concierge qui, la connaissant de longue date, ne parut nullement étonné de la voir, puis monta comme la veille au troisième étage.

Une explication brève est ici nécessaire.

La maison donnant tout à la fois sur le boulevard Saint-Martin et sur la rue Meslay appartenait à la ville de Paris, qui mettait à la disposition du chef de la sûreté un logement mystérieux dont la Préfecture payait le loyer.

Le concierge était un ancien agent de police, blessé gravement jadis dans une arrestation de malfaiteurs et devenu impropre pour le service. Il avait obtenu cette loge dont les petits bénéfices s'ajoutaient à sa pension de retraite.

Il avait pour consigne de tenir en bon ordre le logement que nous connaissons, de telle sorte qu'il

fût prêt sans cesse à recevoir un hôte de passage et il obéissait ponctuellement à cette consigne.

Lorsqu'un locataire le questionnait, par hasard, sur ce logement, où on ne voyait habituellement âme qui vive, il répondait :

— C'est loué pour une personne riche qui habite la campagne et qui veut avoir un pied-à-terre à Paris...

— Elle n'y vient pas souvent, cette personne... répliquait-on.

— C'est son affaire... Les termes sont exactement payés... C'est tout ce qu'il faut... Le reste ne me regarde pas...

Aimée Joubert, une fois dans l'appartement, alla droit à la chambre des costumes, fit glisser le panneau mobile d'une des armoires, choisit un costume de religieuse, le revêtit sur-le-champ, s'assit devant une table de toilette, se servit des cosmétiques et des fards avec l'habileté d'une comédienne émérite et modifia son visage de manière à le rendre méconnaissable.

Ceci fait, elle se rendit au petit salon et se plongea de plus belle dans l'étude de ses notes.

Un peu après dix heures, le bruit de la sonnette de la porte d'entrée la tira de son travail.

Elle alla ouvrir.

Jodelet et Martel étaient sur le seuil.

Les deux agents firent un pas en arrière en voyant une sœur de Saint-Vincent-de-Paul, dont ils ne connaissaient pas la figure.

— Pardon, ma sœur... mais nous nous trompons certainement... dit Jodelet avec embarras.

La policière sourit.

— Non, mes amis, répliqua-t-elle, vous ne vous trompez pas... Entrez...

Jodelet n'avait pas reconnu le visage, mais il reconnut la voix et, étouffant une exclamation de surprise, il passa, suivi de Martel, devant Aimée Joubert.

Celle-ci referma la porte et rejoignit les deux hommes dans le salon.

— Sapristi, Mme Rosier, fit Jodelet, dont la physionomie rayonnait d'enthousiasme, vous pouvez vous vanter d'être d'une jolie force !... Vous auriez fait fortune au théâtre !... Brasseur ne se grime pas mieux que vous... et notez bien qu'on ne le voit qu'au gaz, de l'autre côté de la rampe !...

— Il est de fait que c'est étourdissant ! appuya Martel. J'aurais passé vingt-quatre heures auprès de madame, en chemin de fer ou n'importe où, sans me douter que je la connaissais...

— Si je n'ai pas oublié le métier, tant mieux ! répliqua vivement Aimée Joubert, en serrant les mains des deux hommes. Nous en aurons besoin...

— Comme ça, nous allons encore travailler ensemble, reprit Jodelet tout joyeux.

— Oui, mon ami... l'écheveau qu'il s'agit de débrouiller est compliqué ! Ces messieurs du parquet et de la préfecture m'ont priée de vous donner un coup de main.

— Et c'est une riche idée qu'ils ont eue là ! s'écria Martel. Où personne ne voit goutte, vous voyez clair, vous ! Ah ! ce n'est pas pour rien qu'on vous avait surnommée l'Éil-de-Chat.

— Vous êtes au courant de l'affaire ? demanda Jodelet.

— Oui, et s'il me manque quelques détails je compte sur vous pour me les donner...

— Nous sommes à votre disposition.

— Je n'en doute pas... M'apportez-vous le relevé des noms des voyageurs qui, le lendemain du crime, ont quitté les hôtels qu'ils habitaient ?

— Nous avons été avertis un peu tard et le travail n'est point terminé, quoiqu'il ait été confié à bon nombre d'inspecteurs.

V

Aimée Joubert fronça le sourcil.

Jodelet reprit vivement :

— Tous les hôtels n'ont pas été visités... Il y avait impossibilité matérielle... Le temps manquait, mais les agents sont à la besogne aujourd'hui, et je vous apporte ce qui a été fait hier de sept heures à minuit.